

RÉPONSE – M 094 A – 22.11

Réponse du Conseil administratif à la motion M 094 – 16.03

déposée par Madame Maria GAULIN, Messieurs Martin CARNINO et Martin STAUB, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

UNE DEUXIÈME VIE POUR NOS APPAREILS MÉNAGERS

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Par son vote de la motion susmentionnée, votre Conseil invitait le Conseil administratif à :

- 1 étudier la possibilité d'intégrer un atelier de réparation d'électroménagers dans la « bricothèque » des Libellules, où des appareils pourraient être réparés en échange d'une somme modique ;
- 2 étudier l'intégration des jeunes en rupture et des chômeurs de Vernier en collaboration avec le Service de la cohésion sociale (SCS) ;
- 3 étudier le meilleur encadrement pour ce projet.

Un travail sur les objectifs du projet a été repris en 2021, avec l'ouverture du Café des possibles au quartier de l'Étang, et l'intégration dans celui-ci du projet de la Manivelle, qui gère entre autres des ateliers de réparation.

D'une manière plus générale, il est à relever que la Commune développe une politique plus large en matière de réutilisation des objets dans le cadre de sa politique en matière de déchets répondant au programme de législature du Conseil administratif.

La motion M 094 – 16.03 est ainsi close.

Martin STAUB
Conseiller administratif

Vernier, le 15 novembre 2022 / th. 034261

